



! Bientôt au Val-de-Ruz !

Agissons avant qu'il ne soit trop tard

Des demandes de permis de construire ont été déposées pour implanter la 5G au Val-de-Ruz

Les effets néfastes sur la santé humaine, animale, et environnementale sont démontrés scientifiquement par des milliers d'études. Sans opposition de votre part, la commune de Val-de-Ruz autorisera ces installations et il sera extrêmement difficile d'agir par la suite.

Nous sommes déjà massivement exposé à des radiations électromagnétiques de type WiFi, 2G, 3G, 4G, DECT, DAB, Bluetooth, etc..., qui sont néfastes pour notre santé, et ces nouvelles antennes les augmenteront encore plus.

"Qui ne dit mot consent" Pape Boniface VIII (1235-1303)

Agissons maintenant en formant opposition dans les délais pour refuser ces installations.

Vous trouverez des modèles de lettre d'opposition et des informations sur :

warning.ch